

Le sieur Beauvais, élève de l'École vétérinaire, est nommé à l'Isle de France.

Le ministre à Desroches et Poivre, le 3 mars 1771

Un document des Archives nationales A.N. Col B 202

On trouvera dans la base documentaire à la date du 25 novembre 1771, le contexte de cette nomination.

=====

à MM. Desroches et Poivre

A Versailles le 3 mars 1771

Parce que vous m'avez mandé, Messieurs, que les maladies épidémiques étaient un des plus grands obstacles à la multiplication des bestiaux à l'Isle de France, et qu'il serait bien avantageux pour les deux îles, d'y faire passer des gens instruits de la nature des maladies auxquelles ils sont sujets, et des remèdes qu'il convient d'y apporter, j'ai destiné pour cet effet le sieur de Beauvais, élève de l'École vétérinaire ; il passe à l'Isle de France sur le vaisseau *l'Actionnaire*.

Je vous envoie par le même bâtiment une caisse d'outils nécessaires à cet élève, vous les lui ferez remettre à son arrivée dans la colonie, sans qu'il en puisse disposer à son profit. Il doit jouir à compter du jour de son embarquement de 2000 livres d'appointements sur lesquels il lui a été fait une avance de six mois. Au moyen de ce traitement le Sr Beauvais doit donner à ceux qui le requerront, son temps gratis pour le pansement et médicament des bestiaux ; mais les propriétaires de ces bestiaux seront obligés de fournir les drogues.

Si vous êtes content du zèle et du savoir de cet élève, vous pourrez, indépendamment de son traitement, lui faire payer annuellement une gratification de deux cents livres, et au contraire le renvoyer en France s'il se conduit mal.

J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Messieurs, Votre très humble etc.

* * *